

position, attendent avec calme, sous le faix des plus lourds impôts, ou ce que feront pour eux la tête de Sémonville(*) et le bras d'Augereau, ou ce que leur vaudra la neutralité de la Prusse combinée avec son intérêt pour la Maison d'Orange, ou enfin ce que pourra faire la coalition pour leur indépendance; les Suisses, placés en quelque sorte sous le feu des Autrichiens, s'alarment d'un avenir orageux qui se rapproche chaque jour, et s'agitent pour obtenir une neutralité qui n'est désirée que par eux. Ils sont aussi travaillés de divisions intérieures; ils ont brisé les tables de la loi constitutionnelle que leur avoit donnée le directoire français; mais ils ne savent sur quelles bases établir une nouvelle constitution. A leurs débats, pleins d'amerume et d'inquiétude, on voit qu'au fond de ces ames, tout impregnées qu'elles sont du mal français, il reste encore quelque chose de vraiment Suisse. Elles répugnent à l'idée d'un Consulat qui plongeroit dans l'asservissement la patrie de Guillaume Tell. Les plus zélés serviteurs de la France, déplorant trop tard un aveugle dévouement, sont plus embarrassés de l'espèce de liberté que leur donne Bonaparte pour leur constitution, qu'ils ne l'étoient de la servitude complète où les retenoit le Directoire.

Qui croiroit que, malgré de tels exemples, il se trouve encore, à côté-même de la Suisse, des hommes qui n'ont perdu ni l'intention ni l'espérance d'agiter leurs pays et d'y faire prévaloir des principes démocratiques sur ceux de leurs gouvernemens? C'est du moins à de telles

(*) Je n'ai point vu Mr. de Sémonville depuis 1789, et les dix dernières années ont pu changer beaucoup ses idées, en murissant son jugement. Mais à l'époque dont je parle, il joignoit à beaucoup d'esprit et d'activité, une des têtes les mieux organisées que j'aye connues pour remuer et bouleverser un pays.